

La démarche d'accueil

Les participants ont réfléchi ensemble à un outil pratique pour faciliter l'inclusion de jeunes en situation de handicap dans les groupes. Cette démarche d'accueil identifie les étapes clefs depuis la demande de la famille à la décision d'intégration. Elle reprend des points essentiels : la compréhension des besoins, la relation avec les parents, l'information des autres jeunes de l'unité, l'essai avant la prise de décision.

1. La demande de la famille

La famille recherche un cadre sécuritaire pour son enfant. Elle a besoin d'être rassurée.

2. La rencontre du jeune et de sa famille

La maîtrise rencontre le jeune. Le Responsable du Groupe Local (RGL) et 1 chef rencontre la famille

Cela permet un premier contact, de noter les points de vigilance à avoir avec ce jeune. Mais également de présenter le projet que le jeune va vivre.

Une fiche récapitulative de ces points d'attention, à lire avant la rencontre, pourrait être une aide pour la maîtrise.

Mettre en place un contrat réciproque d'essai entre le jeune/la famille/les chefs (en lien avec le RGL)

3. Les échanges et l'organisation de l'essai

La maîtrise avec le RGL + l'AP et le RHIT si besoin

Faire le bilan des rencontres

Faire tomber les préjugés et les appréhensions

Prévoir les adaptations nécessaires pour les activités qui seront proposées.

3.1. Informer les autres jeunes de l'unité

La maîtrise avec les autres jeunes de l'unité. Il est important de leur présenter ce nouveau jeune différent et le projet d'essai avant l'intégration.

4. L'essai

Il doit se dérouler sur plusieurs réunions et week-ends. À la fin de chaque rencontre, faire un point sur comment cela s'est passé.

5. Les retours

La maîtrise

Récupérer le ressenti du jeune sur ce qu'il a vécu et ce qu'il en pense

Via le jeu des conseils, prendre l'avis et les impressions des autres jeunes de l'unité

Comment la famille a-t-elle vécu cet essai?

Noter les nouveaux points de vigilances qui ont émergés et partager sur les adaptations mises en place et/ou à mettre en place

1. La demande à la famille

2. La rencontre du jeune et de sa famille

3. Les échanges et l'organisation de l'essai

3.1. Informer les autres jeunes de l'unité

4. L'essai

5. Les retours

6. Bilan de la maîtrise

7. Prise de décision

7.1. Oui

7.2. Non

6. Bilan de la maîtrise

La maîtrise fait le bilan sur l'expérience vécue et prend la décision sur l'intégration du jeune ou non.

7. Prise de décision

La maîtrise (soutenu par le RGL) prend la décision de poursuivre ou non l'intégration du jeune.

7.1. Oui

Il est important de mettre en place une démarche d'accompagnement (rassemblant les points de vigilance).

Faire des retours réguliers pour réajuster l'accompagnement s'il y a besoin.

7.2. Non

La décision de refus d'intégration peut avoir lieu dans des cas bien particuliers. Celui-ci doit se dérouler après les étapes précédentes et se fonder sur une vraie réflexion et des raisons explicites. C'est le RGL, soutenu par le RHIT et le Centre de Ressources, qui transmet la décision à la famille. Expliquer les raisons du refus et accompagner la famille vers d'autres pistes.